

LES NUMÉROS UTILILES

Ecole des Pechs du Vers : 05 65 31 34 07

Mon correspondant : Alain MARTY 06 74 93 06 39

Mairie de Saint-Cernin : 05 65 31 33 07

Ecole de Lauzès : 05 65 31 34 51 (également n° de la garderie)

Mes correspondants : Alain SERRES 06 19 41 42 64

Virginie LESPINARD 06 52 00 37 74

Mairie de Lauzès : 05 65 31 34 31

Ecole de Sabadel Lauzès : 05 65 31 34 80

Mon correspondant : Serge BASTIDE 06 52 84 64 62

Mairie de Sabadel-Lauzès : 05 65 31 33 91



- Cécile GROS a demandé son affectation sur une autre école, elle sera remplacée par Carole MARTY DELCHAMBRE. Les enfants, parents et élus du RPI lui adressent leurs chaleureux remerciements pour son dévouement et son implication professionnelle. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Nous souhaitons la bienvenue à Carole qui connaît bien notre RPI pour avoir effectué des remplacements sur l'école de Lauzès et Sabadel-Lauzès.

-Les communes de Saint Cernin et Saint Martin de Vers ont fusionné en créant la commune nouvelle des Pechs du Vers. Les titres de cantine de la maternelle sont désormais émis par la commune des Pechs du Vers.

-Un nouveau livret sera réalisé après la rentrée. Vous serez ainsi informé des effectifs et coûts de fonctionnement pour l'année 2015/2016.

Rédaction : Nadine COPOIX 0565313404
Secrétaire de mairies

Bientôt les vacances



Regroupement Pédagogique Intercommunal
Pechs du Vers, Lauzès, Sabadel-Lauzès

Blars

Cras

Lentillac du Causse

Nadillac

Orniac

Sénaillac Lauzès

Sont associées Cabrerets, Caniac du Causse, Lamothe-Cassel



Le fournisseur des repas de cantine scolaire des trois écoles restera, cette année encore, Midi Restauréco à Cahors. Les repas sont livrés chaque jour.

Ils sont commandés le vendredi pour la semaine à venir

Possibilité de décommander un repas 48h avant

Toujours le tableau mensuel, collé dans les cahiers en début de mois.

Pensez à le remplir !

Il est possible d'inscrire vos enfants à l'année, renseignement auprès du secrétariat de la mairie de votre école.

Cette année, le prix du repas a été de 3€48 TTC. **Il a été refacturé aux parents 2€48 car chaque mairie des communes du RPI prend à sa charge 1€ par repas pour les enfants de sa commune.**

Les tarifs appliqués à la rentrée de septembre seront connus, délibérés et affichés dans le courant du mois de juillet.

Vous pouvez contacter la mairie de votre école pour plus d'information.



L'A.P.E. est une Association de Parents d'Elèves qui organise des manifestations afin de collecter des fonds pour les caisses des écoles. Depuis la rentrée, elle est représentée par Sandrine Gernole, la Présidente, Mélanie Candessousens, la Secrétaire et Stéphanie Bénac la Trésorière.

Cette année l'APE a organisé deux braderies, deux repas et un vide armoire.



Ne pas confondre

L' A. P. E. et

Les Délégués de parents d'élèves qui sont élus par les parents pour les représenter lors des réunions des écoles du RPI.



Bienvenue à la garderie

Frais de fonctionnement de la garderie

ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Année (N-1) 2013/2014	Libellés	Année 2014/2015
106.66	EAU	80.28
445.72	ELECTRICITE	516.80
2484.78	CHAUFFAGE FIOUL	950.85
--	MACHINE A LAVER ET INSTALLATION	--
246.43	PRODUITS ENTRETIEN	225.44
36.30	PETIT EQUIPEMENT + FOURNITURES	5.90
--	ADMINISTRATIVES	14.35
177.83	PHARMACIE	102.42
360.00	ENTRETIEN BATIMENT/ MAINTENANCE	360.00
	TELEPHONE	
11 044.71	SALAIRES ET CHARGES SUR SALAIRES	12 693.08
14 902.43	TOTAL	14 949,12

Participations des parents..... 1425,00
(Participation des familles, année 2014/2015, 15€ par famille et par trimestres).

Participation des communes 13 524,12

Deux formulaires d'inscription vous seront proposés dès la rentrée :

Le premier formulaire pour une fréquentation régulière de la garderie. Cette formule est payante 10€/mois avec une inscription qui est prise en début d'année, et sans avis contraire de votre part, renouvelée chaque trimestre.

Si vous désirez résilier, il faut faire un écrit à la mairie de Lauzès.

Attention : il n'y a pas de réduction de tarif possible – même en cas de fréquentation très occasionnelle. Toutefois, ce montant est réduit pour le troisième enfant.

Le second formulaire pour une fréquentation **uniquement dans le cadre des transports scolaires**. Cette formule est gratuite car elle permet la transition des enfants en toute sécurité entre les bus scolaires.

Choisissez bien votre formule ! Vous pouvez changer de formule à la fin d'un trimestre.

Pour plus d'information contacter la mairie de Lauzès au 05 65 31 34 31

Les frais de fonctionnement des écoles



Coût pour l'année 2014/2015 :

Détail des dépenses année 2014/2015	Montant global pour Les trois écoles
Charges diverses (eau, tel, électricité, entretien...)	16636.23
Salaires et charges	59640.19
Participation des communes aux repas de cantine	8943.44
Fournitures administratives et Manuels scolaires + petit équipement.	4447.56
Transports à la piscine Et sorties pédagogiques Les Activités de Temps Périscolaire*	3216.00 7331.89
*Déduction faite des aides de l'état, donc montant restant à la charge des communes.	
Total des frais de fonctionnement des trois écoles	100215.31

Soit : 1473€75 par an et par enfant (pour 68 enfants)

Les frais de fonctionnement sont regroupés pour les trois écoles et refacturés aux mairies du RPI en fonction des enfants habitants sur leur commune.



L'école de musique du causse vous propose des cours de guitare le lundi et mardi
Violon et formation musicale le mardi
Formation musicale le jeudi
Piano le samedi matin
L'intervenant vient chercher l'enfant à la garderie et le ramène après ses cours.

Renseignements : Guillaume ROUSSILHE - 07 82 06 61 01
<http://ecoledemusiqueducausse.jimdo.com/>



Tous les mercredis après midi, Priscilla et Sylvie accueillent vos enfants à Labastide-Murat, de 12 h à 18h30. Possibilité de transports au départ de la garderie de Lauzès et de repas pris à Labastide-Murat. Sur inscription préalable au 0612605336 Ou alsh-ccclm@orange.fr

L'ALSH assure également un accueil durant les petites vacances scolaires à la Maison David de Lauzès, de 8h à 18 h Et à Montfaucon durant les grandes vacances, toujours de 8h à 18 h, avec possibilité de transport au départ de Lauzès. *Pensez à inscrire vos enfants !*

A l'école de Lauzès, les enfants ont répondu au défi recyclum, dans le cadre des ATP avec Mélanie. Sous forme de jeux, ils devaient relever six défis basés sur le recyclage pour une opération éco-citoyenne et solidaire. Sensibiliser les jeunes citoyens de demain à la préservation des ressources naturelles, via le recyclage des lampes. Pour plus d'information visitez le site <http://www.malampe.org/defi-recy-lum/patchwork>

Deux composteurs à déchets ont été installés, l'un à l'école de Saint Cernin et le second à l'école de Lauzès. Les enfants peuvent ainsi recycler les déchets de cantine. Ces composteurs ont été financés à 100% par le SYMICTOM ;



Les séances de piscine ...

Nouvelle organisation :

A la rentrée de septembre 2016, les enfants de maternelle ne participeront plus aux séances de piscine.

Pour le primaire, les séances sont maintenues





Les Activités de Temps Péri-scolaires

Quoi de nouveau à la rentrée ?

Pour l'école de Sabadel-Lauzès :

Un intervenant : Encadrera les deux demi-heures d'ATP et également les deux heures d'ATP durant lesquelles il proposera un atelier de lecture et petites activités diverses en parallèle de :

Magalie de la CCCLM pour les activités multisports

Un intervenant pour les activités musicales, culturelles

Pour l'école de Lauzès :

Un intervenant : Encadrera les deux demi-heures d'ATP et également les deux heures d'ATP durant lesquelles il proposera un atelier de lecture et petites activités diverses en parallèle de

Magalie de la CCCLM pour les activités multisports

Un intervenant pour les activités musicales, culturelles

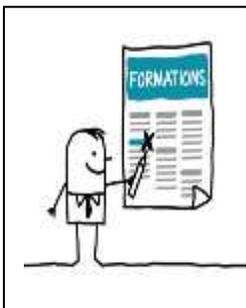
Pour l'école des Pechs du Vers :

Geneviève : Prendra en charge les interventions des 2 demi-heures d'ATP et encadrera les deux heures d'ATP afin d'aider :

L'institutrice pour les activités d'éveil et de relaxation

Un intervenant pour les activités musicales, culturelles

N'oubliez pas de remplir et retourner la fiche d'inscription, que vous trouverez dans le carnet de liaison dès les premiers jours de la rentrée.



Mélanie a suivi les formations :

- « Sélection nouveautés jeunesse » sur 1 jour
- « Animer un tapis de lecture » sur 2 jours

Isabelle a suivi les formations :

- « L'agressivité chez l'enfant d'âge scolaire » sur 2 jours
- « Gestes de première urgence auprès du jeune enfant » sur 2 jours
- « Caprice et colère » sur 2 jours
- « Atsem et enseignants : comment travailler ensemble » sur 2 jours
- « Poser sa voix, se faire entendre sans s'épuiser » sur 3 jours



C'est le Conseil Départemental qui finance à 84 % les transports scolaires. Les 16% restant, soit +/- 9600€, sont à la charge des communes.

Ce service est organisé par les communes du RPI.

Pour faciliter l'organisation des services, il vous a été demandé de remplir un questionnaire à retourner avant le 15 juin, afin d'avoir au plus tôt, le listing des enfants qui fréquenteront les transports scolaires à la prochaine rentrée.

Mais en plus de ce document, n'oubliez pas d'inscrire votre enfant au service des transports scolaires, à l'aide du formulaire qui vous a été envoyé par le Conseil Départemental, et que vous avez reçu par la poste.

Ce formulaire est à faire valider par l'école, puis par la mairie de votre domicile avant d'être renvoyé au Conseil Départemental.

IMPORTANT : Chaque année, les circuits sont réorganisés, ce qui entraîne des changements dans les points d'arrêt et horaires. Si vous êtes concerné par une modification, un courrier vous sera adressé courant juillet.

	Effectifs prévisionnels des élèves par commune année 2016/2017		
	SABADEL	St CERNIN	LAUZES
BLARS	3	0	0
CABRERETS	0	3	3
CANIAC DU CAU	1	1	2
CRAS	4	3	1
LAMOTHE CASS	0	0	1
LAUZES	6	4	2
LENTILLAC	3	2	2
NADILLAC	1	0	1
ORNIAC	0	0	0
SABADEL	0	0	0
PECHS DU VERS	4	6	1
SENAILLAC	1	0	2
TOTAL	23	19	15
TOTAL 57 enfants			